

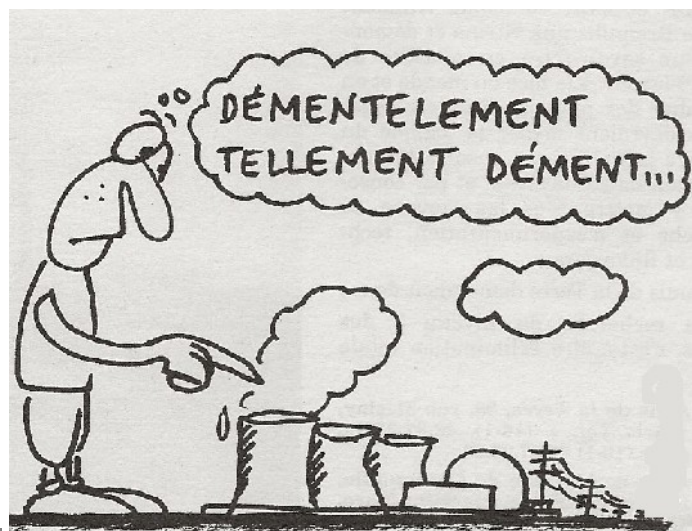


Bulletin de la **DOCUMENTATION** **ECOLOGIQUE VOIRONNAISE** pour **L'HISTOIRE DE L'ENVIRONNEMENT** **ET L'ÉCOLOGIE DANS LE MONDE**

Editorial : Voilà plus d'un an que la DEV vous raconte l'histoire de Fessenheim, la centrale nucléaire alsacienne PWR la plus ancienne. Nous apprenons qu'elle va procéder à son arrêt définitif fin juin 2020. Cette centrale âgée devra ensuite être longuement démantelée. A l'exemple d'une encore plus ancienne en France, la vraie première, celle de Brennilis (Mont d'Arrée) en Bretagne qui est encore et toujours en démantèlement, une affaire qui dure et qui coûte. Cela sûrement encore pire pour les deux réacteurs de Fessenheim qui vont consommer des travailleurs se succédant pour prendre leur dose de radioactivité et produisant des déchets atomiques dont on ne sait trop quoi faire. Encore un beau cadeau aux générations futures !

Sommaire :

- page 2 - Abeilles (suite)
- page 3 - Effet de serre (suite)
- page 4 - Nicolas Hulot (suite)
- page 5 – Centrale nucléaire de Fessenheim (suite)
- page 6 – Le fiasco de l'EPR



Documentation Ecologique
Voironnaise
32-34 rue Vaucanson Rez-de-
chaussée
38500 VOIRON

Les visites se font sur rendez-vous au
06 25 25 52 29 (sans répondeur)
utiliser de préférence le mail
gaby.rajon@gmail.com



BEILLES

4 - apparition de l'insecticide Cruiser (suite)

- 7 mai 2009..... Selon les chiffres de la FAO, le déclin des abeilles ne touche pas tous les pays. La population mondiale d'abeilles domestiques aurait augmenté de 45% depuis 1961. Mais la fiabilité des statistiques est très discutée. Les chercheurs ont utilisé les statistiques de l'organisation des Nations unies pour la culture et l'alimentation (FAO). Ces chiffres témoignent d'une évolution très contrastée cheptel apicole mondiale : la baisse constatée aux États-Unis et dans certains pays d'Europe est compensée par une hausse importante en Chine, en Argentine et au Canada. Cette conclusion souligne que les solutions de la crise de la pollinisation ne se situent pas au niveau global mondial, mais elles devront être trouvées au niveau local. L'INRA souligne qu'il faut avoir conscience des limites des statistiques de la FAO qui reposent sur les données fournies par les pays. Car même au niveau national, les scientifiques ont le plus grand mal à disposer de données fiables. Effectivement, lorsque les apiculteurs perdent une partie de leur cheptel, ils remplacent les colonies mortes. Si le recensement est effectué après cette opération, les pertes n'apparaissent pas. Par ailleurs, les chiffres de la FAO ont déjà été contestés dans d'autres domaines, comme celles fournies par la Chine en matière de pêche qui sont toujours surévaluées. Des facteurs économiques peuvent expliquer la baisse du nombre de ruches dans certains pays : «les pays producteurs se concurrencent, et il peut être plus rentable d'importer du miel que dans produire ». De toute façon, les chercheurs n'écartent absolument pas l'hypothèse d'une future crise de la pollinisation. Si le stock global d'abeilles a progressé depuis 1961, la fraction de production agricole entièrement dépendante des abeilles pour la pollinisation a augmenté de plus de 300% dans le même temps. Cette augmentation rapide pourrait entraîner à l'avenir des problèmes de pollinisation pour ces espèces et les espèces avoisinantes.
- 10 mai 2009..... Le Grand-Palais de Paris a installé sur son toit une ruche de 60 000 abeilles, et en commercialisera le miel en signe de contribution à la biodiversité. C'est ce qu'indique Yves Saint-Geours, son président. Le Grand-Palais est entouré de nombreux arbres et jardins, dont celui des Tuileries.
- 13 mai 2009..... La secrétaire d'État à l'écologie Chantal Jouanno, qui effectue à Strasbourg la première étape de son «tour de France » du Grenelle de l'environnement, annonce qu'elle va demander à son collègue de l'agriculture Michel Barnier de faire interdire l'insecticide Cruiser, soupçonné de nuire aux abeilles. Ce produit d'enrobage des semences du maïs est interdit en Allemagne.
- 18 mai 2009..... Les associations professionnelles apicoles estiment qu'au premier semestre 2009 la surmortalité des abeilles est de l'ordre de 30 à 35% en France. Alors que l'Allemagne, l'Italie et la Slovénie ont interdit l'usage du Cruiser, un pesticide qui enrobe les semences de maïs, fortement suspecté d'être à l'origine de cette surmortalité, le gouvernement français a laissé faire les semis traités encore cette année. Aujourd'hui, alors que les semis de maïs sont terminés pour 2009, seize associations et organisations professionnelles (UNAF, CIVAM, Amis de la Terre, LPO, MDRGF...) lancent une campagne «Pesticides, les abeilles piquées au vif » demandent au ministère de l'agriculture d'interdire le Cruiser et autres neurotoxiques avant les achats de semences pour 2010.2 août 2009..... Des journaux proposent six mesures pour sauver les abeilles : 1 – Plantons des fleurs mellifères : si toutes les fleurs ont du pollen, certaines ne produisent pas de nectar, nourriture des abeilles et base du miel. On peut jeter son dévolu sur le romarin, le chèvrefeuille, les clématites, les aubépines et les arbres fruitiers. Pour être en bonne santé, les abeilles ont besoin d'une nourriture variée que ne leur offrent pas les monocultures agricoles. Pour optimiser les résultats, il faut prévoir, au moment de planter au jardin ou sur les balcons, d'étaler les périodes de floraison, entre avril et octobre ; 2 – Il faut jardiner bio, donc bannir tous les pesticides. C'est une mesure aussi bénéfique pour le jardinier que pour les abeilles. Pour enrichir le sol, Il faut faire son propre terreau avec des déchets verts. Utiliser des moyens naturels comme le purin d'ortie afin de fortifier les plantes et de les aider à lutter contre les pucerons et autres maladies. Planté de préférence des fruits et des légumes bio, car leur production est respectueuse de la nature ; 3 – Il faut acheter du miel français bio. Cette démarche participe au soutien de la filière apicole française et contribue au bon traitement des abeilles. Les apiculteurs inscrits à la charte AB (agriculture biologique) ont, entre autres, l'obligation de nourrir leurs insectes de miel pendant la mauvaise saison et d'éviter les solutions de glucose. Ils proscrirent également les traitements chimiques de la rue et diminuent au maximum le stress des précieux hyménoptères au moment de la récolte ; 4 – Il faut agir auprès des collectivités. Chaque citoyen peut intervenir auprès des responsables des collectivités pour les inciter à semer des fleurs à intérêt apicole sur des espaces paysagers, des ronds-points ou des zones de friches non entretenues. Les paysans ont l'obligation de laisser une partie de leurs terres en jachère. Il faut les encourager en faire des jachères apicoles autorisées par la loi avec des plantes riches en pollen et nectarifères (sainfoin, mélilot, trèfle) ; 5 – Signaler aux mairies les nids de frelons qui ont été involontairement introduit en France en 2004. Le frelon asiatique nourrit ses larves avec les abeilles butineuses chargées de pollen. Pour freiner son essor, il faut détruire les nids, fort volumineux, sphériques, ouverts sur le côté et fixés très haut dans les arbres, sous les appentis ou dans les terriers ; 6 – Il faut signer la charte diffusée par l'union nationale de l'apiculture française (UNAF), «l'abeille, sentinelle de l'environnement » qui s'adresse aux professionnels comme aux particuliers.

(suite au n°26)



EFFET DE SERRECH8 - CONFERENCE DE KYOTO COP3 (suite)

- 12 décembre 1997..... Au lendemain de l'accord de Kyoto, le président Bill Clinton se déclare très satisfait mais regrette seulement que les pays en développement soient exemptés de réduire leurs émissions polluantes. Cependant, les sénateurs américains risquent de ne pas ratifier cet accord qu'ils estiment inacceptable. Pour la France, la ministre Dominique Voynet déclare que l'accord de Kyoto marque un nouveau progrès considérable pour la protection de l'environnement mondial et la prise de conscience des enjeux internationaux de l'écologie. Mais elle avertit que la prévention efficace de l'effet de serre nécessitera bientôt de nouveaux efforts. En Allemagne, en revanche, on accueille fraîchement cet accord et on ne signera pas ce protocole tant que n'auront pas été décidées les règles du marché des permis d'émissions négociables de CO2 dont la question est remise à plus tard.
- 3 février 1998..... Le Centre d'étude de la neige (Grenoble) et Météo France s'interrogent sur les conséquences que pourrait avoir le réchauffement climatique sur le tourisme blanc et l'économie montagnarde. Avec un cycle de l'eau perturbé par l'augmentation des températures, il y a menace de tarissement de la filière neige qui n'épargnerait que les stations de sport d'hiver dotées d'un domaine skiable de haute altitude. Une fonte printanière anticipée de plusieurs semaines pourrait entraîner un étiage estival des rivières plus précoce, donc des difficultés de gestion des ressources hydrologiques pour les régions. Des questions se posent aussi sur le type, le nombre et l'ampleur des avalanches : "Moins de neige ne signifie pas forcément moins d'avalanches" soulignent certains experts.
- 12 février 1998..... Le cru 1997-1998 du phénomène climatique El Nino va rester dans les mémoires comme le plus dévastateur. Ses effets devraient se faire sentir jusqu'en mars. Ce cru va ravir le titre de Nino du siècle au phénomène de 1982-1983. Les dégâts imputables à cette perturbation climatique cyclique sont considérables : sécheresses et incendies géants en Indonésie et en Australie, pluies torrentielles sur l'est de l'Afrique et l'ouest de l'Amérique du Sud. Selon l'Organisation Météorologique Mondiale (OMM) et le National Oceanic and Atmospheric Administration (NOAA), El Nino a fortement contribué à l'augmentation de la température en 1997, année qui a été définie comme la plus chaude du siècle.
- 21 avril 1998..... La "Shell", compagnie néerlandaise-britannique, annonce à Londres que cette firme quitte le lobby industriel "Global Climate Coalition", imitant en cela "BP" qui l'avait déserté en mai 1997. Les patrons de Shell entendent désormais pourfendre réellement le réchauffement climatique et soutiennent le protocole de Kyoto. Ils perçoivent dans les orientations de ce protocole comme dans les énergies renouvelables des opportunités bénéfiques. L'entreprise investira dans ce secteur 2,7 milliards de francs dans les cinq prochaines années. Shell s'est retrouvé sous le feu des critiques dans l'affaire de la plateforme "Brent-Spar" il y a trois ans et suite à la dévastation au Nigéria du territoire des Ogonis. Elle essaie ainsi de redorer son blason.
- 12 mai 1998..... L'entreprise automobile Toyota s'implique en faveur de la protection contre le réchauffement de la planète. Elle veut planter une forêt, composée d'arbres génétiquement modifiés, qui fixerait mieux et plus vite le CO2. Une quarantaine de biologistes, de botanistes, de climatologues sont invités à travailler à la conception d'arbres piégeant mieux encore l'effet de serre que les arbres classiques. Il suffit de rendre ces arbres plus gourmands en gaz carbonique grâce au génie génétique. Certes, pour annuler les émissions industrielles des Etats-Unis, il faudrait planter une forêt de la taille de l'Australie, mais Toyota veut créer sa forêt pilote et aider cette recherche. Certains experts poussent même l'idée plus loin en expliquant que le bois ainsi créé doit ensuite être exploité en menuiserie (fixer le carbone pour longtemps) plutôt que de pourrir sur place et donc de reporter le problème.
- 8 juin 1998..... L'agence américaine "National Oceanic and Atmospheric Administration (NOAA)" confirme que 1997 a été l'année la plus chaude jamais enregistrée. La tendance continue d'ailleurs durant les cinq mois qui ont suivi. En Amérique comme dans d'autres parties du monde, l'importance exceptionnelle du phénomène El Nino est à l'origine de cette situation qui frappe l'Amérique (inondations), l'Indonésie et l'Australie (sécheresses et incendies) tandis que l'Inde est aussi sous la canicule.
- 11 août 1998..... Canicule et pollution sur l'Europe de l'Ouest : Alors que la température approche les 40 °C dans le nord de la France ou en Allemagne, des niveaux record de pollution sont enregistrés, notamment dans 22 villes de France dont Bordeaux, Lyon et Paris. En Allemagne, des mesures de restriction de la circulation automobile (seuls les véhicules munis d'un pot catalytique ont le droit de circuler) sont prises dans plusieurs Länder. En France, le ministère de l'environnement cherche de nouvelles mesures de riposte aux pics de pollution.

(suite au numéro 26)



NICOLAS HULOTch5 – Syndrome du Titanic (suite)

23 janvier 2011..... Interrogée au sujet de Jean-Luc Mélenchon sur France-Inter, l'eurodéputée EELV Eva Joly répond que c'est un tribun. Elle estime qu'il représente la vieille gauche et que c'est un peu démodé. Interrogée sur les sondages qui ne sont pas bon pour elle, elle déclare qu'elle ira jusqu'au bout et qu'elle ne suspend pas sa décision à celle de Nicolas Hulot. Elle est encore interrogée sur les procès concernant DSK et Jacques Chirac, répondant que chacun ne doit pas avoir de craintes devant la justice.

30 janvier 2011..... Le Conseil fédéral d'EELV décide non sans remous et sans difficultés que le candidat d'Europe écologie les Verts pour l'élection présidentielle sera connu en début d'été à l'issue d'une élection primaire écologiste. Ouverte aux adhérents et coopérateurs, la primaire se tiendra par correspondance courant juin. Le vainqueur sera déclaré le 27 juin ou, en cas de second tour, le 9 juillet. Les prétendants actuels selon Eva Joly, Yves Cochet et peut-être Nicolas Hulot.

1^{er} février 2011..... Contestation des partisans de Nicolas Hulot et Yves Cochet en ce qui concerne les primaires écologistes : ils souhaitent que cette élection soit repoussée en septembre et menacent de saisir le conseil statutaire d'EELV. La secrétaire nationale, Cécile Dufлот, explique qu'il va falloir affiner le calendrier. Jean Vincent Placé, vice président de la région Île-de-France, réagit aussi en demandant la mise en place d'une commission de conciliation afin de rediscuter de la procédure de vote.

2 février 2011..... EELV est partagé sur la recherche d'un candidat écologiste pour l'élection présidentielle. Nicolas Hulot pourrait éventuellement l'être mais on attend encore de savoir s'il acceptera de participer à la traditionnelle primaire. Il avait été candidat en 2007 puis avait laissé tomber dans la dernière ligne droite, à la grande joie et au bénéfice de Sarkozy, qui avait signé son pacte, promis d'appliquer sa taxe carbone et de lancer le Grenelle de l'environnement. Mais bientôt la mayonnaise est retombée, Hulot s'est trouvé déçu par ce gouvernement de droite. Il pourrait donc revenir, non plus en solo, mais avec l'étiquette EELV. Beaucoup lui reprochent un ego énorme, des cachotteries de star et sa façon de se voir au-dessus de la mêlée politique. Certains n'oublient pas le télécologiste étiqueté Ushuaia dont la fondation est sponsorisée par Rhône-Poulenc (chimie), EDF (pro nucléaire), L'Oréal (qui teste sur les animaux) et Bouygues (TF1 et bétonneur). La question finale est celle de son alignement au second tour : peut-on lui faire confiance, lui qui a magouillé avec nombre de secteurs industriels et qui se prétend au-dessus de la droite de la gauche. Saura-t-il s'aligner sur la décision d'EELV.

6 février 2011..... Eva Joly, candidate à l'investiture d'EELV pour l'élection présidentielle de 2012, presse Nicolas Hulot de dire au plus vite s'il souhaite ou non être candidat. «Il est le bienvenu dans nos primaires, mais qu'il se décide ! » lance la candidate dans un entretien au journal Le Parisien. Selon certains proches de l'animateur de télévision, celui-ci devrait annoncer sa décision en avril.

9 février 2011..... Le Nouvel Observateur publie un sondage sur l'élection présidentielle et l'écologie. Quelque 74% de Français jugent utile qu'un candidat écologiste soit présent à l'élection de 2012. Il faut noter que 81% des sympathisants de gauche sont plus favorables à ce scénario que 62% de ceux de droite. Les sympathisants EELV veulent une candidature écolo à 97%, le restant optant pour une non candidature pour éviter un échec important. Comme souvent, la question provoque une fracture générationnelle : les 18 – 24 ans sont les plus ardents défenseurs d'une candidature verte (83 %), alors que les plus de 65 ans sont les moins nombreux en vouloir (65%). L'électeur écolo est majoritairement un bobo (bourgeois – bohème) avec un niveau d'études supérieures (79% ont le bac, 66% n'ont que le BEP ou le CAP). Si la stratégie électorale des Verts est validée, les candidats possibles ne le sont pas par les sondés : ni Eva Joly (16%), ni Nicolas Hulot (35%), n'obtiennent l'approbation unanime des sondés. Chez les membres d'EELV, Hulot serait à 51% (la suite montrera que ce sondage est faux) et Joly à 22%. Au sein des membres du PS, Hulot est à 30 % et Joly à 26%. Dans tous les cas, Nicolas Hulot est toujours en tête. Au niveau sociologique, Eva Joly séduit d'abord les cadres (25 % contre 16% à Hulot) et Hulot séduit les classes populaires (50% des ouvriers).

9 février 2011..... Des députés rendent un rapport appelant les fondations pour la protection de l'environnement - en particulier celles de Nicolas Hulot et de Yann Arthus-Bertrand - à plus de transparence sur leurs liens avec les entreprises qui les financent.

10 février 2011..... Qui défendra les couleurs de l'écologie et à l'élection présidentielle ? les Verts sont partagés entre la candidate déclarée Eva Joly et un non candidat plébiscité par la population, Nicolas Hulot. Daniel Cohn-Bendit estime qu'il faudrait une primaire pour les départager. Pour sa part, José Bové fait remarquer que les deux candidats présentent chacun des avantages et des inconvénients. Nicolas Hulot a besoin de se gauchir et Eva Joly de se verdier. Certains détracteurs de Mme Joly disent sans malice qu' "Eva droit dans le mur ! ". Pour sa part, Hulot traîne un passé médiatique quelque peu lourd pour les plus anciens écologistes. 10 février 2011..... Cécile Dufлот est en déplacement pour soutenir des candidats aux élections cantonales. À Sélestat, dans le Bas-Rhin, elle défend le projet écologiste. À peine trois mois après la fondation du nouveau parti EELV, les tensions renaissent chez les écologistes à propos des élections présidentielles. Le match Hulot – Joly a réveillé de vieux travers lors du dernier conseil fédéral. Cécile gronde les trublions et joue les juges de paix pour tenter de faire revenir le calme. Après de belles percées électorales lors des élections européennes et régionales, il faut tenter d'enraciner le mouvement. Elle lance : "ce que nous voulons, c'est ne plus être seulement en situation d'alerter mais de décider ". Elle prévient que le désistement, pour les cantonales, ne sera pas automatique mais au cas pour cas. (suite au numéro 26)



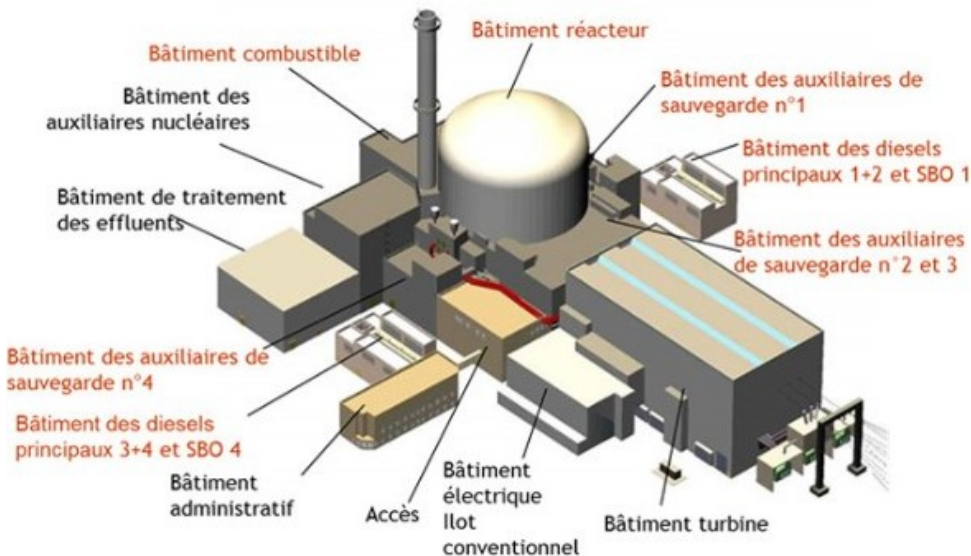
FESSENHEIMch3-Vieille centrale de 30 ans (été 2009) (suite)

- Janvier 2010..... Comme le réacteur 2 de la centrale nucléaire de Fessenheim n'a fonctionné qu'à 60% depuis trois ans car trop de pannes, l'Autorité de Sécurité Nucléaire (ASN) demande à EDF une révision complète de la surveillance et de la conception des générateurs de vapeur. Ceux-ci, qui pèsent 300 tonnes chacun, avaient déjà été changés en 2001 pour un coût de 100 millions d'euros à l'époque. Un nouveau changement entraînerait une dépense de 150 millions d'euros aujourd'hui et six mois de chantier. Les opposants locaux demandent que cesse l'acharnement thérapeutique. Ils rappellent que, sur huit réacteurs similaires à ceux de Fessenheim stoppés déjà aux Etats-Unis, cinq l'ont été suite à des générateurs de vapeur trop coûteux à changer.
- 18 janvier 2010..... A la centrale nucléaire de Fessenheim, sur le réacteur 2 en production, les techniciens constatent le dysfonctionnement d'un capteur de pression sur une turbine en salle des machines. Le dysfonctionnement a des conséquences sur le fonctionnement du système de protection du réacteur d'une part et sur la régulation du condenseur de la salle des machines d'autre part. L'appréciation incomplète des conséquences liées au dysfonctionnement du capteur de pression conduit l'exploitant à ne pas initier le passage du réacteur dans l'état d'arrêt adéquat dans le délai imposé par les spécifications techniques d'exploitation. Lorsque l'exploitant s'aperçoit de cette mauvaise appréciation, le capteur de pression n'est pas encore réparé et le délai dépassé. En raison du non-respect de la conduite à tenir définie dans les spécifications techniques, l'événement est classé au niveau 1 de l'échelle INES.
- 28 janvier 2010..... Centrale nucléaire de Fessenheim (Alsace), une perte de 150 kg de fluide frigorigène de type hydrofluorocarbure (HFC) a été détectée sur un compresseur du système DCC à la centrale nucléaire de Fessenheim. Les fluides type HFC sont des gaz à effet de serre. Tous industriels confondus, les émissions pour la France en 2008 s'élevaient à 500 tonnes de HFC. Le système DCC est constitué du circuit de production et de distribution d'eau glacée de l'installation nucléaire, qui fonctionne à l'instar d'un climatiseur. Il permet notamment d'abaisser efficacement la température du bâtiment des auxiliaires nucléaires et du bâtiment réacteur. Le rejet de HFC est consécutif à la sollicitation des dispositifs de sécurité d'un compresseur du système DCC. Cette sollicitation résulte de la coupure intempestive du circuit de refroidissement du compresseur survenue le 11 décembre 2009. En raison du dépassement de la limite de 20 kg fixée par le décret n°2007-737 du 7 mai 2007 pour les émissions ponctuelles de fluides frigorigènes, cet événement a été déclaré à l'Autorité de sûreté nucléaire par l'exploitant. Cet événement ne concernant pas la sûreté de l'installation, ni la radioprotection, n'est pas classé sur l'échelle INES.
- 11 février 2010..... Centrale nucléaire de Fessenheim (Alsace), alors que le réacteur n°2 était en production, un cumul de 6 dysfonctionnements mineurs s'est produit sur des systèmes différents. Les spécifications techniques d'exploitation imposent, à titre de précaution, à l'exploitant d'arrêter le réacteur dans un délai d'une heure au delà d'un cumul de 5 dysfonctionnements mineurs. Or, le 11 février 2010, des travaux ont été entrepris sur un circuit rendant indisponible une pompe liée à l'aspersion de secours de l'enceinte. L'indisponibilité de cette pompe, qui constituait le sixième dysfonctionnement mineur, n'a été détectée que 48 heures plus tard par l'exploitant. L'appréciation incomplète des conséquences liées à l'indisponibilité de la pompe a conduit l'exploitant à ne pas initier le passage du réacteur dans l'état d'arrêt adéquat dans le délai imposé par les spécifications techniques d'exploitation. Lorsque l'exploitant s'est aperçu de cette mauvaise appréciation, les autres dysfonctionnements avaient été corrigés. Ce cumul de six dysfonctionnements mineurs n'a pas eu de conséquence et tous les systèmes ont été convenablement remis en service. Toutefois, en raison sa détection tardive, l'événement a été classé au niveau 1 de l'échelle INES.
- 24 mars 2010..... La troisième visite décennale du réacteur 1 de la centrale nucléaire de Fessenheim s'achève. Elle a duré cinq mois. Une évaluation de cette visite a été commandée par la commission locale d'information et de surveillance (CLIS) auprès du GSIEN.
- Juin 2010..... Un rapport de 117 pages est rendu par le GSIEN (Groupement des scientifiques pour l'information sur l'énergie nucléaire) stipulant que la troisième visite décennale de Fessenheim 1 ne met pas en évidence de facteurs alarmants, même si des points concernant la maintenance, la réalisation de chantiers, la formation doivent être mieux pris en compte et fortement améliorés. Toutefois certaines questions restent en suspens : 1) la tenue du radier (réservoir sous les réacteurs) en cas d'accident grave reste une question importante ; 2) la question des déchets nucléaires sans filière d'élimination et dont l'entreposage serait dangereux ; 3) l'augmentation des rejets de tritium liée au passage au combustible Cyclade qui entraîne l'augmentation de l'utilisation du bore ; 4) les problèmes liés à une installation conçue il y a plus de 40 ans.
- 3 août 2010..... Alors que le réacteur 1 de la centrale de Fessenheim est en production, l'exploitant détecte, lors de la réalisation d'un essai périodique, qu'un groupe électrogène de secours à moteur diesel est indisponible. Cette indisponibilité est due à l'endommagement de câbles électriques survenu lors de travaux effectués le 12 juillet 2010. Cet événement n'a pas de conséquences sur l'installation, toutefois en raison de la détection tardive de l'indisponibilité de ce groupe électrogène, l'événement est classé au niveau 1 de l'échelle INES.
- (Suite au numéro 26)



LE FIASCO DE L'EPR

Vue générale du réacteur EPR



Les problèmes de l'EPR, le réacteur nucléaire censé remplacer les vieux réacteurs PWR dépassés, ne sont plus un secret pour personne. En réalité, l'EPR n'est qu'une amélioration du PWR. Depuis 13 ans, les chantiers de ce projet, censé être la vitrine du "savoir-faire" d'EDF et d'AREVA, cumulent les déboires : problèmes de confection des bétons, des soudures et des

tuyauteries, défauts d'étanchéité, travail illégal, coûts multipliés, retards de plusieurs années... Voici un état des faits et des finances pour ce qui concerne le seul EPR de Flamanville (Manche) :

- Août 2006..... Travaux préliminaires sur le chantier.
- Avril 2007..... Autorisation de construction. Prix estimé à 3 milliards d'euros
- Janvier 2009..... Nouvelle estimation du prix à 4 milliards d'euros et début de prévision de retard de livraison.
- Juillet 2010..... Nouvelle estimation du prix à 5 milliards d'euros, livraison reportée de deux ans
- Juillet 2011..... Nouvelle estimation du prix à 6 milliards d'euros, retard de livraison d'un an de plus
- Décembre 2012..... Nouvelle estimation du prix à 8,5 milliards d'euros, retard de 4 ans
- Avril 2015..... Nouvelle estimation du prix à 10 milliards d'euros, retard plus de 6 ans
- Septembre 2017..... Nouvelle estimation du prix à 11 milliards d'euros, retard de 7 ans
- Août 2018..... Nouvelle estimation du prix à 12 milliards d'euros, retard de 8 ans
- Octobre 2019..... Nouvelle estimation du prix à 12,5 milliards d'euros, retard de 9 ans.

D'autres EPR sont en tentative de construction :

En Finlande, un EPR est en construction à Olkiluoto depuis plus longtemps, avec aussi bien des problèmes et une facture de retard importante pour la France ; date de mise en service inconnue ;

En Grande Bretagne, un EPR est en construction à Hinkley Point, avec des problèmes, des retards et une facture des retards ; Mais en Chine, deux EPR sont construits (par les Chinois) et semblent fonctionner depuis peu sans problèmes connus.

A votre avis qui paye les factures dues par la France ?



 Rappel : les bulletins DEV précédents sont consultables sur [https:// voironnais.eelv.fr/](https://voironnais.eelv.fr/)